

Attestation de conformité à la directive Européenne 2011/65/EU inclu. 2015/863/EC (RoHS)

FELCO SA certifie sur la base des informations fournies que les produits qu'elle commercialise sont conformes à la directive Européenne 2002/95/EC (directive RoHS) relative à la limitation de l'usage de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

La conformité de nos produits implique que les produits ne contiennent pas de substances réglementées dans des concentrations dépassant les valeurs fixées par l'Article 4 de la Directive RoHS.

FELCO SA reste en contact permanent avec ses fournisseurs en amont. Nous pouvons donc attester qu'en l'état actuel de nos connaissances, nos produits ne font l'objet d'aucune restriction en termes de fabrication et de qualité.

Cette attestation se base sur les informations transmises par nos fournisseurs.
Nous déclinons cependant toute responsabilité sur l'exactitude des données fournies par des tiers.

FELCO SA

Isabelle Seuillerot
Responsable Qualité